



**SÉANCE D'INSTALLATION DE LA CLE 7 « Pays Châtillonnais »  
SUITE AUX ELECTIONS MUNICIPALES DE 2020**

**ÉLECTION DU PRÉSIDENT, DU VICE-PRÉSIDENT ET DES DELEGUES AU COMITE SYNDICAL DU SICECO**

Sur convocation en date du 12 août 2020, les membres de la Commission Locale d'Énergie n° 7 se sont réunis le mercredi 9 septembre 2020 à Chamesson, en vertu des dispositions des Statuts et du Règlement intérieur du SICECO.

Le Président sortant de la CLE 7 étant absent, la séance est ouverte, conformément à l'article 33-3 du règlement intérieur du SICECO sous la présidence de M. Jacques Jacquenet, Président sortant du SICECO, qui accueille les délégués nouvellement désignés par les 107 communes qui composent ladite Commission.

Le Président sortant du SICECO certifie, en présence de deux scrutateurs, Monsieur François Riotte (Chamesson) et Monsieur Didier Bapt (Marcenay), l'exactitude de la liste des présences émarginée par les délégués des communes (dont copie est jointe en annexe), conformément à l'article 30-2 du Règlement intérieur.

M. Jacquenet et les 2 scrutateurs constatent que le quorum est atteint (77 délégués sur 108) et déclare la Commission Locale d'Énergie n° 7 installée dans ses fonctions.

La population totale de la CLE étant inférieure à 40 000 habitants, la CLE va élire 12 délégués titulaires au Comité (y compris le Président et le Vice-président) et 12 délégués suppléants.

M. Jacques Jacquenet, Président sortant du SICECO, ouvre la séance selon l'ordre du jour prévu. Il rappelle les restrictions en vigueur liées à la pandémie de COVID19.

**1 - ÉLECTION DU PRÉSIDENT DE LA CLE**

Le Président sortant du SICECO, après avoir fait appel aux candidats potentiels, invite l'assemblée à procéder, au scrutin secret et à la majorité absolue des suffrages, à l'élection du Président de la Commission Locale d'Énergie n° 7.

Fait acte de candidature :

Monsieur Claude Fontaine représentant la commune de Villaines-en-Duesmois

A la demande d'un des délégués présents et après l'accord unanime de l'assemblée, conformément à la note préfectorale faisant référence aux articles 10 de la loi n° 2020-760 du 22 juin 2020 et L2121-21 du CGCT ; compte tenu du fait qu'il n'y a eu qu'une candidature pour le poste de Président,

M. Claude Fontaine, ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés (3 pouvoirs ont été donnés), a été proclamé **Président de la Commission Locale d'Energie n° 7 (et délégué titulaire au Comité syndical)**.

Le Président nouvellement élu est installé dans ses fonctions et fait procéder aux élections suivantes.

## **2 - ÉLECTION DU VICE - PRESIDENT DE LA CLE**

M. Claude Fontaine, après avoir fait appel aux candidats potentiels, invite l'assemblée à procéder, au scrutin secret et à la majorité absolue des suffrages, à l'élection du Vice-président de la Commission Locale d'Energie n° 7.

Fait acte de candidature :

Monsieur Bernard Soupault, représentant la commune de Larrey.

A la demande d'un des délégués présents et après l'accord unanime de l'assemblée, conformément à la note préfectorale faisant référence aux articles 10 de la loi n° 2020-760 du 22 juin 2020 et L2121-21 du CGCT ; compte tenu du fait qu'il n'y a eu qu'une candidature pour le poste de Vice-Président,

M. Bernard Soupault, a été proclamé **Vice-président de la Commission Locale d'Energie n° 7 (et délégué titulaire au Comité syndical)**.

## **3 - ÉLECTION DES AUTRES DÉLÉGUÉS TITULAIRES AU COMITÉ SYNDICAL**

La CLE doit élire, au total, 12 délégués titulaires au Comité Syndical du SICECO. Il reste 10 délégués titulaires à élire.

M. Claude Fontaine, après avoir fait appel aux candidats potentiels, invite l'assemblée à procéder, au scrutin secret et à la majorité absolue des suffrages, à l'élection des délégués titulaires de la Commission Locale d'Energie n° 7.

Font acte de candidature pour les communes suivantes :

<b>BELLENOD-SUR-SEINE</b>	Madame	Valérie	BOUCHARD
<b>BILLY-LES-CHANCEAUX</b>	Monsieur	Jean-Pierre	CLERC
<b>BRION-SUR-OURCE</b>	Monsieur	Georges	MORIN
<b>CHAMESSON</b>	Monsieur	François	RIOTTE
<b>CHATILLON SUR SEINE</b>	Monsieur	Didier	CAILLOUX

<b>ETORMAY</b>	Monsieur	Jean-Claude	PHILISOT
<b>MOLESME</b>	Monsieur	Jacques	LAZZAROTTI
<b>NOD-SUR-SEINE</b>	Monsieur	Dominique	BAYEN
<b>RECEY-SUR-OURCE</b>	Monsieur	Laurent	SCHEMBRI
<b>SAVOISY</b>	Monsieur	Gérard	SILVESTRE

A la demande d'un des délégués présents et après l'accord unanime de l'assemblée, conformément à la note préfectorale faisant référence aux articles 10 de la loi n° 2020-760 du 22 juin 2020 et L2121-21 du CGCT ; compte tenu du fait qu'il y a eu 10 candidats pour les 10 postes de délégués titulaires au Comité syndical à pourvoir,

les candidats listés ci-dessous ont été proclamés délégués titulaires de la CLE 7 au Comité syndical :

<b>BELLENOD-SUR-SEINE</b>	Madame	Valérie	BOUCHARD
<b>BILLY-LES-CHANCEAUX</b>	Monsieur	Jean-Pierre	CLERC
<b>BRION-SUR-OURCE</b>	Monsieur	Georges	MORIN
<b>CHAMESSON</b>	Monsieur	François	RIOTTE
<b>CHATILLON SUR SEINE</b>	Monsieur	Didier	CAILLOUX
<b>ETORMAY</b>	Monsieur	Jean-Claude	PHILISOT
<b>MOLESME</b>	Monsieur	Jacques	LAZZAROTTI
<b>NOD-SUR-SEINE</b>	Monsieur	Dominique	BAYEN
<b>RECEY-SUR-OURCE</b>	Monsieur	Laurent	SCHEMBRI
<b>SAVOISY</b>	Monsieur	Gérard	SILVESTRE



#### 4 - ÉLECTION DES 12 DÉLÉGUÉS SUPPLÉANTS AU COMITÉ SYNDICAL

Monsieur Claude Fontaine, Président de la CLE, recueille les candidatures.

Font acte de candidature pour les communes suivantes :

<b>BAIGNEUX LES JUIFS</b>	Monsieur	Gilles	CHARPENTIER
<b>BUSSEAUT</b>	Madame	Gaëtane	JACQUART
<b>CHATILLON SUR SEINE</b>	Monsieur	Hubert	BRIGAND
<b>GRANCEY-SUR-OURCE</b>	Monsieur	Arnaud	VINCENT
<b>LAIGNES</b>	Monsieur	Jean-Claude	THOMAS
<b>LES GOULLES</b>	Madame	Denise	JACQUINOT
<b>MARCENAY</b>	Monsieur	Didier	BAPT
<b>MONTMOYEN</b>	Monsieur	Eric	RAMOUSSE
<b>NICEY</b>	Monsieur	Patrice	LAMY
<b>SAINT-MARC-SUR-SEINE</b>	Monsieur	Hervé	LENOBLE
<b>SEMOND</b>	Madame	Florence	BOUCHARD
<b>VILLOTTE-SUR-OURCE</b>	Monsieur	Frédéric	SCHLOSSER

A la demande d'un des délégués présents et après l'accord unanime de l'assemblée, conformément à la note préfectorale faisant référence aux articles 10 de la loi n° 2020-760 du 22 juin 2020 et L2121-21 du CGCT ; compte tenu du fait qu'il y a eu 12 candidats pour les 12 postes de délégués suppléants au Comité syndical à pourvoir,

les candidats listés ci-dessous ont été proclamés délégués suppléants de la CLE 7 au Comité syndical.

				Suppléant de
<b>BAIGNEUX LES JUIFS</b>	Monsieur	Gilles	CHARPENTIER	M. PHILISOT
<b>BUSSEAUT</b>	Madame	Gaëtane	JACQUART	MME BOUCHARD
<b>CHATILLON SUR SEINE</b>	Monsieur	Hubert	BRIGAND	M. CAILLOUX
<b>GRANCEY-SUR-OURCE</b>	Monsieur	Arnaud	VINCENT	M. FONTAINE
<b>LAINES</b>	Monsieur	Jean-Claude	THOMAS	M. SILVESTRE
<b>LES GOULLES</b>	Madame	Denise	JACQUINOT	M. MORIN
<b>MARCENAY</b>	Monsieur	Didier	BAPT	M. SOUPAULT
<b>MONTMOYEN</b>	Monsieur	Eric	RAMOUSSE	M. SCHEMBRI
<b>NICEY</b>	Monsieur	Patrice	LAMY	M. LAZZAROTTI
<b>SAINT-MARC-SUR-SEINE</b>	Monsieur	Hervé	LENOBLE	M. RIOTTE
<b>SEMOND</b>	Madame	Florence	BOUCHARD	M. BAYEN
<b>VILLOTTE-SUR-OURCE</b>	Monsieur	Frédéric	SCHLOSSER	M. CLERC

## 5 - QUESTIONS DIVERSES ET AGENDA

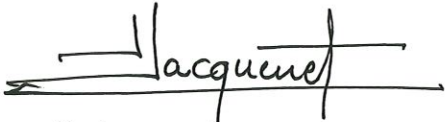
- **La commune de Châtillon-sur-Seine** souhaite connaître le délai d'enfouissement des réseaux dans la rue Saint-Nicolas.
- **La commune de Montliot-et-Courcelles** a fait une demande pour changer des points lumineux il y a trois ans. Aucune réponse ne lui est encore parvenue. Par ailleurs, elle souhaite signaler que l'entreprise en charge de la maintenance de l'éclairage public ne prévient pas de ses tournées.
- **La commune de Magny-Lambert** informe le SICECO qu'elle n'a plus de nouvelles informations de la part d'Enedis par rapport à la restructuration HTA en cours. Par ailleurs, Enedis n'a pas prévenu la commune que des coupures allaient avoir lieu. M. Jeannin répond qu'un mail à Enedis va être envoyé et que le SICECO transmettra à la commune la réponse.
- **La commune de Villers-Patras** informe qu'un poteau d'éclairage public est tombé et souhaite un devis. L'entreprise en charge de l'éclairage public n'avait pas mis en sécurité électrique le poteau.

~~5 QUESTIONS DIVERSES ET AGENDA~~

Le Président annonce que l'Assemblée générale qui installera le nouveau Comité et procédera à l'élection du Bureau aura lieu le 25 septembre 2020 au Hall d'exposition Auxois Sud Expo à Créancey à 16h00.

Les convocations et l'ordre du jour sont remis en main propre aux délégués nouvellement élus.

Le Président sortant du SICECO



M. Jacques Jacquenet

Le Président de la CLE 7



M. Claude Fontaine

Le Vice-président de la CLE 7



M. Bernard Soupault